

L'Arcep veut préparer le décollage du mobile dans l'avion

Dernier havre de paix interdit au mobile, l'avion devrait très vite rentrer dans le rang. Il faut dire que la demande des compagnies est forte. Ainsi, en avril dernier, la Commission européenne a adopté une recommandation et une décision « *qui visent à harmoniser les conditions dans lesquelles les services GSM pourront être offerts à bord des avions en vol dans l'espace aérien de l'Union Européenne* ».

Aujourd'hui, l'Arcep, le régulateur français des télécoms, lance une consultation publique visant à « *recueillir d'éventuels commentaires sur les deux projets de décisions transposant le dispositif européen* ». Il s'agit en fait de mettre en oeuvre au plan national les textes réglementaires de l'UE.

Pour Bruxelles, les avions destinés à permettre les communications en plein vol embarqueront un système créant un réseau de téléphonie local. A partir de ce réseau, et **via une connexion par satellite**, les passagers pourront effectuer leurs appels. Pour éviter les interférences, le système embarqué empêchera également les communications passées depuis le réseau du pays survolé. De même, la puissance des communications sera également bridée.

Cependant quelques restrictions existent. Il sera impossible d'utiliser son mobile à moins de **3.000 mètres d'altitude**. En cas de turbulence, le service sera purement et simplement coupé.

Pour le moment, seuls les mobiles utilisant le réseau GSM sont concernés. L'UMTS (3G) et son utilisation d'Internet mobile, gourmande en débit, ne participent pas encore au dispositif.

Malgré son accord, Bruxelles restera vigilante sur une chose : les tarifs. Viviane Reding, l'énergique commissaire chargée des la société de l'information et des média a mis en garde les opérateurs. « *Si les consommateurs reçoivent des factures choquantes, le service ne décollera pas* », a-t-elle affirmé.

Reste que les compagnies n'ont pas attendu les décisions européennes ou nationales. Rappelons qu'**Air France** et **OnAir** (un opérateur de téléphonie aérien) menaient conjointement depuis fin 2007 des tests en vue de rendre possible l'utilisation du mobile en vol.